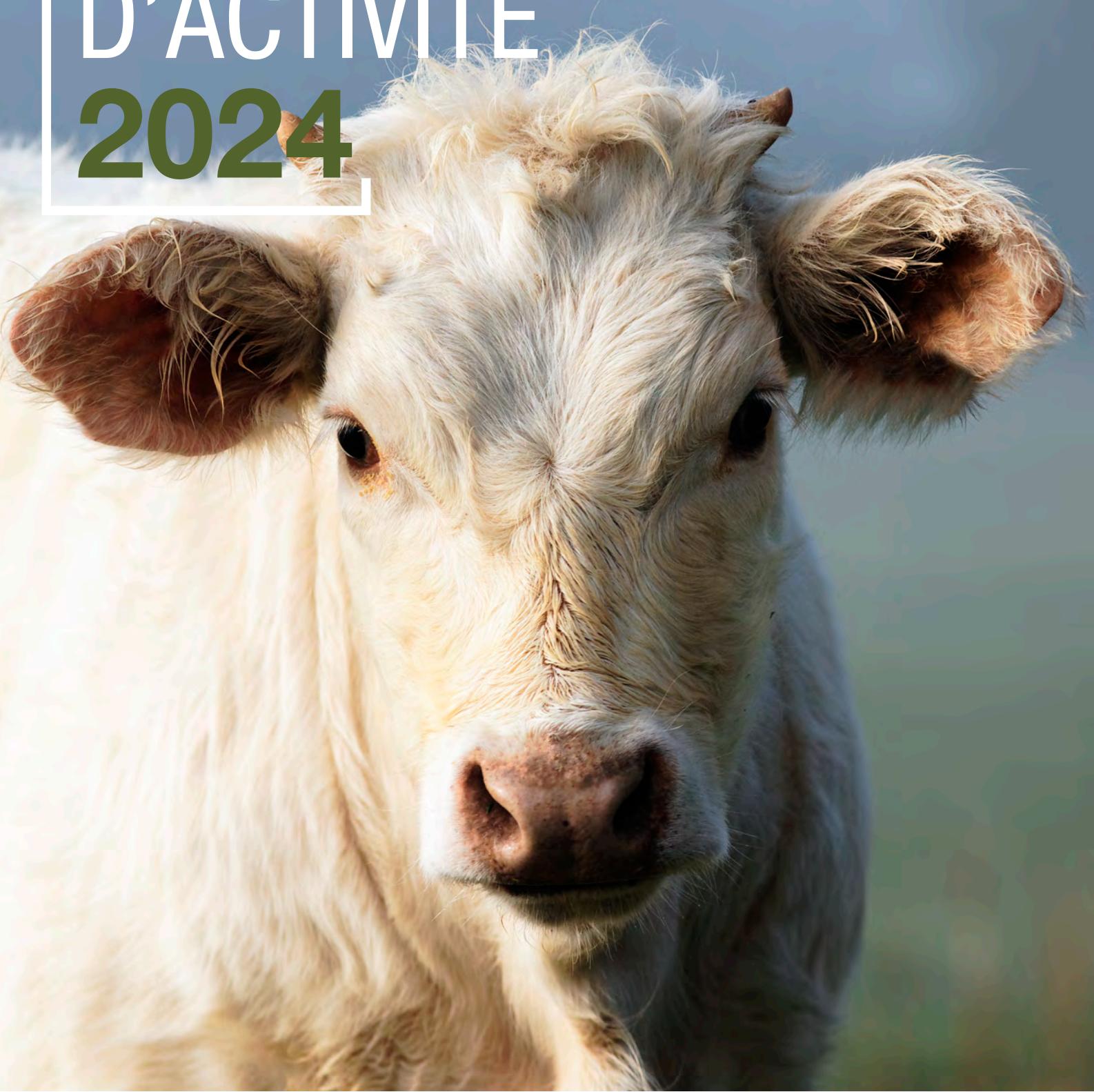


MSA BOURGOGNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Interview croisé

Dominique BOSSONG
Président



Armelle RUTKOWSKI
Directrice générale

Quel bilan dressez-vous pour 2024 ?

Dominique Bossong : L'année 2024 a été marquée par une forte colère du monde agricole, amorcée fin 2023 avec le mouvement « On marche sur la tête ». Les agriculteurs dénoncent une situation de plus en plus difficile, aggravée par les crises climatiques (récoltes affectées), sanitaires (FCO, MHE) et économiques. Les promesses gouvernementales peinent à se concrétiser, accentuant le sentiment d'abandon. Face à ce contexte, la MSA Bourgogne a rappelé son engagement auprès des adhérents en poursuivant son travail de pédagogie sur son organisation en guichet unique. Elle a continué à agir sur le terrain en soutenant les agriculteurs avec des aides financières ou dispositifs d'accompagnement spécifiques pour faire face aux besoins, avec la mobilisation de tous, salariés et délégués et une attention toute particulière portée aux agriculteurs les plus fragilisés. La MSA a joué son rôle d'amortisseur social face aux crises. Le 2^e semestre a également été largement consacré à la préparation des élections MSA 2025. Recherche de candidatures, sensibilisation et échanges, il fallait « battre le pavé », un travail de travail nécessaire pour renforcer le maillage territorial de la MSA.

Armelle Rutkowski : Le contexte en France reste difficile pour la profession agricole. Pour accompagner le monde agricole et rural, la MSA Bourgogne, au-delà de son rôle de mission publique, a renforcé sa proximité, notamment en développant les démarches « aller vers » en direction des adhérents les plus en difficulté et des filières en crise, en réalisant des campagnes d'appels sortants pour faire un point de situation, en proposant accompagnement social, administratif et prises en charge de cotisations. Nous avons également renforcé notre offre de services auprès des employeurs et développer notre parcours attentionné auprès des nouveaux installés. Ce rapport d'activité met en lumière l'importance du travail quotidien réalisé par tous les salariés de la MSA Bourgogne au service du régime agricole et de ses ressortissants.

Quelles sont les perspectives pour 2025 ?

Dominique Bossong : Les élections à venir marqueront le début d'un nouveau quinquennat avec l'installation d'un nouveau Conseil d'administration en juin 2025 et la constitution des échelons locaux. Notre modèle démocratique fait la force de notre régime de protection sociale et le rôle des élus est essentiel pour porter nos valeurs de solidarité, responsabilité, mutualisme et proximité. Dans un contexte instable et incertain, les attentes du monde agricole seront grandes, les défis et enjeux nombreux, mais je ne doute pas de l'engagement de chacun, élus et salariés de la MSA, au service de tous.

Armelle Rutkowski : En 2025, la négociation de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion avec l'État, sera un temps fort pour l'institution. Cette COG fixera les objectifs et moyens alloués à la MSA pour les 5 prochaines années. Devrons-nous encore faire mieux avec moins ? le risque est évident... Quoi qu'il en soit, l'enjeu d'amélioration de la qualité de service, de la simplification des services, de l'accompagnement de nos adhérents salariés et non-salariés reste au centre de nos priorités. Nous devrons également consolider nos liens avec les élus locaux afin de faire connaître plus encore la MSA et son action en direction du monde agricole et rural, la positionner comme un acteur clé innovant qui contribue au développement des territoires ruraux et au bien-être de leurs populations.

Sommaire...

Qui sommes-nous ?	4
L'équipe de Direction	5
Le Conseil d'administration	6
Notre implantation	7
Nos points d'accueil	8
Métiers et salariés	9
Les chiffres clés	10
L'activité des services	13
• <i>Une protection sociale complète</i>	15
Santé	16
Invalidité	17
Famille	18
Retraite	19
Cotisations sur salaires	20
Cotisations des non-salariés	21
Recouvrement / Contentieux	22
Pôle juridique	23
Contrôle externe	24
Immatriculation de nos adhérents	25
Vérification comptable	26
Contrôle médical et dentaire	27
• <i>Accompagnement et relations adhérents</i>	29
Centre de contact	30
Accueil physique	31
Conseil	32
Action sanitaire et sociale	33
Santé, sécurité au travail	34
Gestion du risque / Médecine préventive	35
Gestion pour compte de tiers	36
Vie institutionnelle	37
Animation territoriale	38
• <i>L'entraide caisses</i>	40
FAIR	41
Pivots Retraite / Invalidité	42
• <i>Les services supports</i>	44
Informatique / Outils généraux	45
Pilotage / Maîtrise des risques	46
Comptabilité	47
Communication	48
Ressources humaines	49
Logistique / Geide	50
• <i>L'Offre de Services</i>	52
MSA Services BFC	53
ASEPT BFC	54
Présence Verte Confluence	55



Qui sommes-nous ?

Notre organisme mutualiste, chargé d'une mission de service public de sécurité sociale, œuvre au quotidien pour appliquer les principes de solidarité et d'égalité de traitement à l'ensemble de nos adhérents. Notre logo « santé, famille, retraite, services » illustre la diversité de nos domaines d'action. Grâce à notre organisation en guichet unique, nous simplifions les démarches tant pour les particuliers que pour les professionnels. Cette organisation nous permet également d'adopter une approche globale pour chaque situation, afin de mieux cerner les besoins et d'offrir une prise en charge personnalisée, adaptée à chaque cas.

Notre rôle va au-delà de la gestion des prestations : nous sommes également un acteur clé du développement local. Nous œuvrons pour répondre aux attentes des populations rurales, favoriser l'accès aux soins et services, et renforcer le lien social grâce à des partenariats diversifiés. Aujourd'hui, notre entreprise sert l'ensemble de la population et mène des actions, seule ou en partenariat, touchant aussi bien à la prévention santé et à la sécurité au travail, qu'à l'accès aux soins ou à la lutte contre la précarité et l'isolement.

Le fonctionnement de la MSA repose sur une singularité : elle est le seul organisme de sécurité sociale à disposer d'un réseau de délégués bénévoles, chargés de représenter les adhérents sur l'ensemble du territoire. Tous les cinq ans, les adhérents sont invités à élire leurs représentants pour chaque niveau local, dans les conseils d'administration des différentes MSA et de la Caisse Centrale. Ces délégués, essentiels au maintien de la proximité de la MSA avec les populations, sont à la fois des acteurs de terrain et des forces de proposition, contribuant activement à l'animation des territoires ruraux.

L'équipe de direction



Au 01/01/25 : Ségolène TRITSCHLER, Sous-directrice, prend en charge la gestion du Pôle entreprise et de la Santé sécurité au travail.

Le Conseil d'administration

La MSA est le seul organisme représenté sur les territoires par des délégués cantonaux élus pour 5 ans, par l'ensemble des adhérents. Ils sont un relais précieux entre les adhérents et la MSA en termes d'information ou d'expression des besoins. Les membres du Conseil d'administration sont issus des 3 collèges représentant les 3 grandes familles d'assurés du régime agricole : exploitants ou chefs d'entreprise agricole (1er collège), salariés agricoles (2è collège) et employeurs de main-d'oeuvre (3è collège).



PRÉSIDENT

Dominique BOSSONG
1^{er} collège
CÔTE D'OR



1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Jean-Paul BAUDIN
2^e collège
SAÔNE-ET-LOIRE

1^{er} collège • 12 membres

REPRÉSENTANTS DES EXPLOITANTS
AGRICOLE NON-EMPLOYEURS
DE MAIN-D'OEUVRE



Dominique BOSSONG
CÔTE D'OR
Président CA*

Mauricette BESANCON
CÔTE D'OR
Présidente CPASS*
(fonctionne en alternance annuelle)

2^e collège • 16 membres

REPRÉSENTANTS
DES SALARIÉS



Jean-Paul BAUDIN
SAÔNE-ET-LOIRE
1^{er} Vice
Président CA*

Jacques GANNE
CÔTE D'OR
Président CPASS*

Luis FRANCISCO
YONNE

3^e collège • 8 membres

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS
DE MAIN-D'OEUVRE



Véronique
DELAGNEAU
YONNE
FDSEA 21
Olivier GALLIEN
CÔTE D'OR
Président CD* 21

Noël GILBERT
SAÔNE-ET-LOIRE
Vice
Président CA*

Marcel COTTIN
NIÈVRE

UDAF • 4 membres

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS
FAMILIALES



Noël GILBERT
SAÔNE-ET-LOIRE
Vice
Président CA*

Marcel COTTIN
NIÈVRE

LE BUREAU



Dominique BOSSONG
CÔTE D'OR
Président CA*

Mauricette BESANCON
CÔTE D'OR
Présidente CPASS*
(fonctionne en alternance annuelle)



Jean-Paul BAUDIN
SAÔNE-ET-LOIRE
1^{er} Vice
Président CA*

Jacques GANNE
CÔTE D'OR
Président CPASS*

Luis FRANCISCO
YONNE



Véronique
DELAGNEAU
YONNE
FDSEA 21
Olivier GALLIEN
CÔTE D'OR
Président CD* 21

Noël GILBERT
SAÔNE-ET-LOIRE
Vice
Président CA*

Marcel COTTIN
NIÈVRE



Noël GILBERT
SAÔNE-ET-LOIRE
Vice
Président CA*

Marcel COTTIN
NIÈVRE



Hélène DAPVIL
YONNE
Présidente
CD* 89

René FAUCHEUX
YONNE
Président
CVI*



Daniel ARNOUX
YONNE

Jacques AUCLAIR
SAÔNE-ET-LOIRE

Patrick BRIQUET
CÔTE D'OR



GAEC du Progrès
Laure GALLAND
SAÔNE-ET-LOIRE
EARL Moulin de la Forêt
Marie-Claude MASSON
NIÈVRE

En cours de désignation
CÔTE D'OR



Gaëlle BERTRAND
CÔTE D'OR
Présidente
CPSNS*

Jean-Pierre CONDAMINE
NIÈVRE
Président
CVI*



Claude COYAC
NIÈVRE

Stéphanie ROSIEK
NIÈVRE

Laurent JACQUET
SAÔNE-ET-LOIRE



FDSEA 58
Alain NAMY
NIÈVRE
EARL ROSSIGNOL
Nicolas ROSSIGNOL
CÔTE D'OR



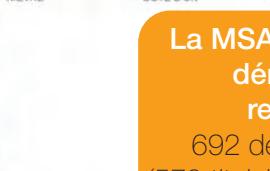
Luc FLEURY
SAÔNE-ET-LOIRE
Alain MILLIET
NIÈVRE



Christian PLASSON
SAÔNE-ET-LOIRE

Jean-Louis SIMON
NIÈVRE

Jacqueline SUMEREAU
YONNE



FDSEA 58
Alain NAMY
NIÈVRE
EARL ROSSIGNOL
Nicolas ROSSIGNOL
CÔTE D'OR



Pascaleine PONCET
YONNE
Noëlle RENAUD
SAÔNE-ET-LOIRE



Elisabeth TROUSSARD
YONNE

La MSA, une organisation
démocratique et
représentative

692 délégués cantonaux
(572 titulaires et 120 suppléants)

Siègent également au conseil d'administration, avec voix consultatives,
4 représentants du personnel désignés par le comité social et économique
de la MSA Bourgogne.

* CA : Conseil d'administration
CD : Comité départemental
CPSNS : Comité de protection sociale des non-salariés agricoles
CPSS : Comité de protection sociale des salariés agricoles
CPASS : Comité partenaire d'action sanitaire et sociale
CVI : Commission de Vie Institutionnelle
(la présidence et la vice-présidence CPASS fonctionnent en alternance annuelle)



Site de Dijon

14, rue Félix Trutat



Site de Nevers

5, avenue Colbert



Site de Mâcon

46, rue de Paris



Site d'Auxerre

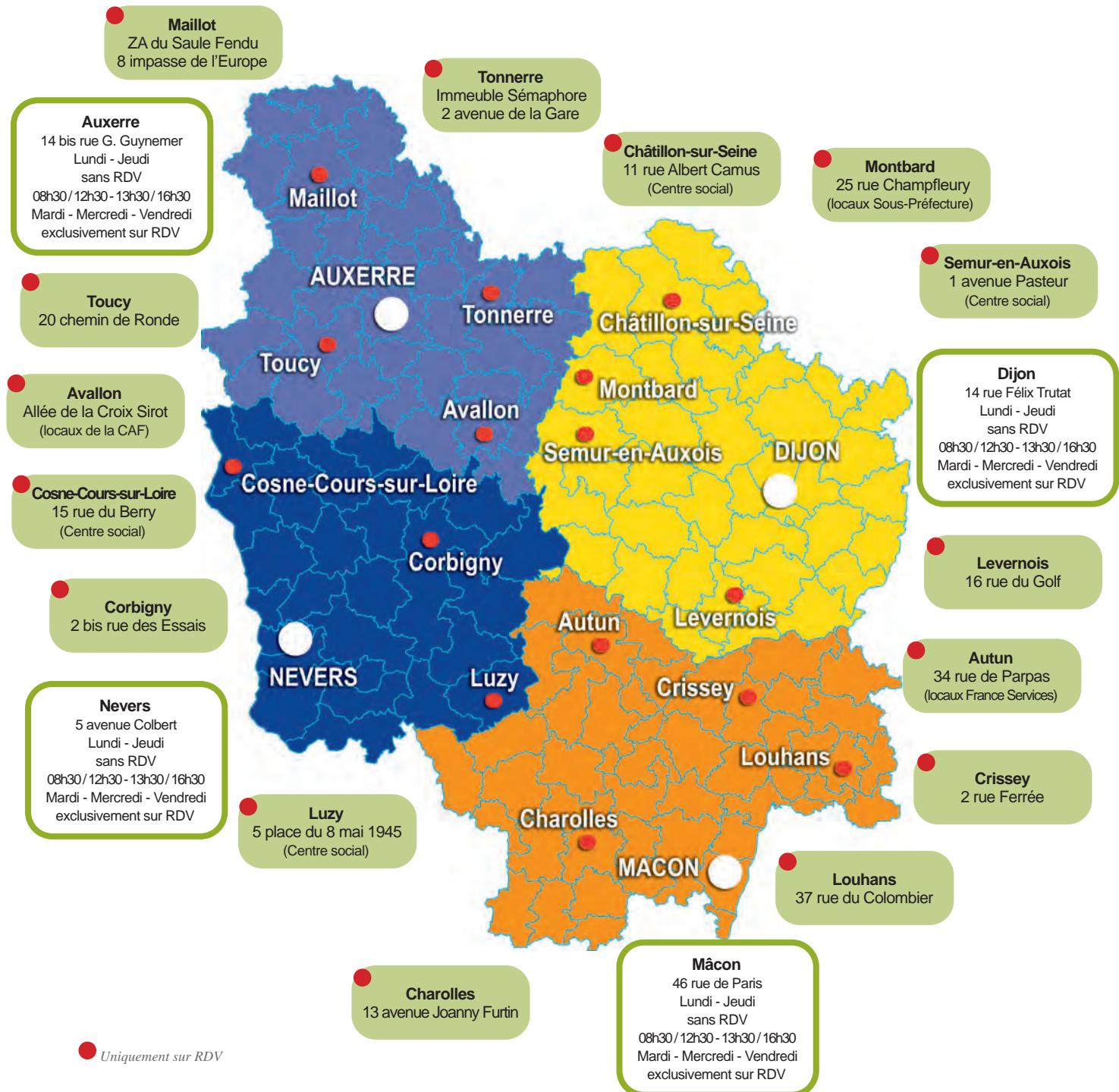
14 bis, rue Guynemer

Notre implantation...

Couvrant les départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne, avec un siège social à Dijon, la MSA Bourgogne, c'est :

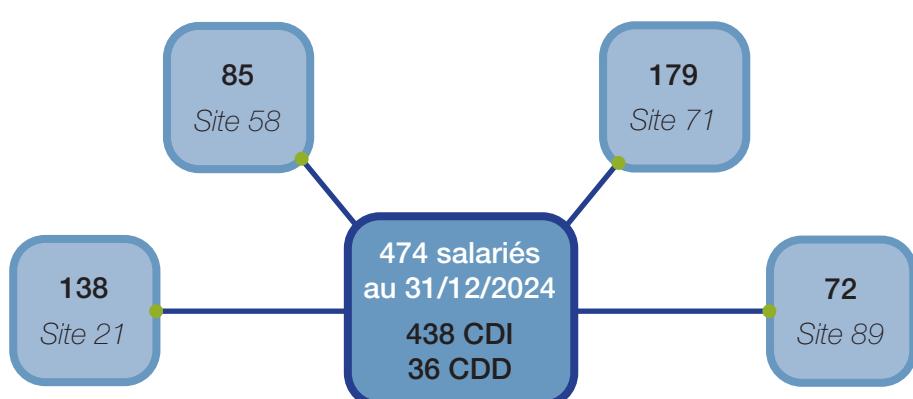
- 1 site administratif dans chaque département (Dijon, Nevers, Mâcon et Auxerre).
- 15 points d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire (4 en Côte-d'Or, 3 dans la Nièvre, 4 en Saône-et-Loire et 4 dans l'Yonne).
- 4 structures France services dont 1 en itinérance (2 en Côte-d'Or et 2 en Saône-et-Loire). Elle est partenaire de près de **135** France services sur l'ensemble du territoire bourguignon.

Nos points d'accueil



Métiers et salariés

La MSA Bourgogne, ce sont avant tout des femmes et des hommes au service du monde agricole et rural et de ses ressortissants. Ainsi, ce ne sont pas moins de **474** salariés qui, au quotidien, exercent une multitude de métiers uniques et complémentaires à la fois, allant des services techniques (gestion des prestations...) aux métiers « supports » (informatique, communication...), en passant par l'accueil administratif, social et médical des adhérents, ainsi que diverses fonctions de conseil (prévention des risques professionnels, conseil en protection sociale, en entreprise...)



Les chiffres clés



106.249 personnes protégées au titre de l'assurance maladie dont
44.381 non salariés agricoles
61.868 salariés agricoles



114.906 bénéficiaires d'une prestation retraite dont
41.999 retraités non salariés agricoles
72.907 retraités salariés agricoles



17.627 bénéficiaires d'au moins une prestation familiale dont
5.448 non salariés agricoles
12.179 salariés agricoles



17.714 actifs non-salariés dont
17.648 chefs d'exploitation
66 aides familiaux



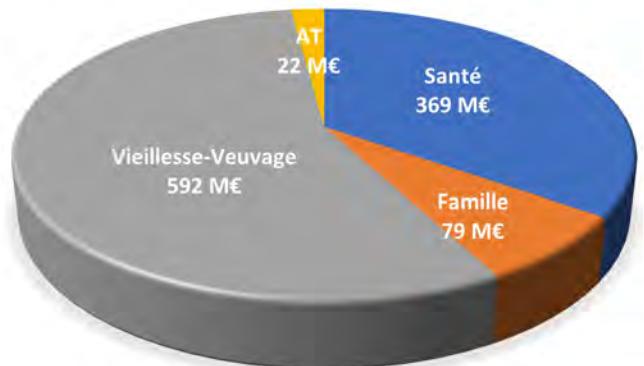
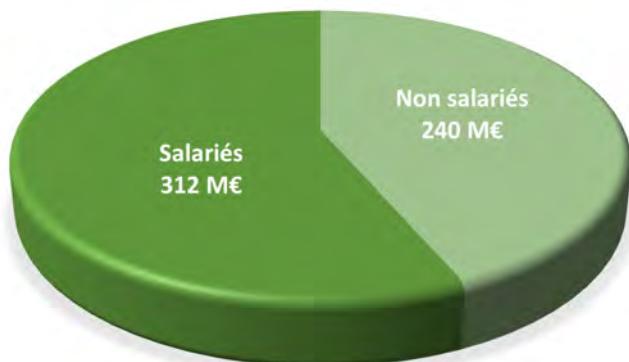
91.354 actifs salariés dont
46.563 travailleurs occasionnels
44.791 salariés permanents



Cotisations gérées
552 millions d'€



Prestations versées
1 milliard d'€



**Pour 1 € de cotisation gérée
2 € de prestations versées en 2024**





L'ACTIVITÉ DES SERVICES



**Une protection
sociale complète**



MISSIONS

- Assurer la prise en charge des dépenses de santé des ressortissants, leur garantissant ainsi le meilleur accès aux soins possible, dans la limite des tarifs et prestations opposables.
- Permettre l'ouverture des droits aux soins de santé des ressortissants de la MSA et la délivrance à leur attention de cartes Vitale.
- Aider les familles, lorsque la situation l'exige, à bénéficier d'aide à la couverture complémentaire santé solidaire (CSS).
- Accompagner et simplifier les démarches des professionnels de santé.
- Prendre en charge le remboursement des dépenses de santé pour le compte de nos partenaires complémentaires santé en conformité avec nos accords conventionnels.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Prise en charge de la relation téléphonique de 1er niveau au 1er février 2024 par les agents du secteur santé.
- Accueil de 3 nouvelles collaboratrices du centre de contact
- Recrutement d'un CDD contrat de professionnalisation en janvier 2024.
- Arrivée de 2 nouveaux animateurs d'équipes en remplacement de 2 départs en retraite (avril et août 2025).
- Mise en place du processus rénové C2S à compter d'avril 2024.
- Attribution simplifiée de la C2S pour les bénéficiaires de l'ASI depuis avril 2024.
- Poursuite de l'expérimentation application carte vitale sur SMARTPHONE pour les assurés maladie du département 71.
- Mutualisation des soins à l'étranger à effet du 1er octobre 2024 pris en charge par la MSA Franche-Comté.
- Poursuite du plan d'actions pour apporter des solutions aux patients souffrant d'une affection longue durée (ALD) et qui n'ont pas déclaré de médecin traitant.
- Loi de décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins et répondre aux inégalités territoriales de santé.
- Rapprochement automatique des pièces justificatives des professionnels de santé transporteurs, cliniques, fournisseurs aux facturations reçues via télétransmission.
- Déploiement de l'outil RESID ESMS, solution permettant de suivre l'activité et la consommation de soins des personnes hébergées dans les établissements.

CHIFFRES CLÉS

Population protégée au titre de l'assurance maladie :

- 106.249 personnes (106.888 en 2023).

Gestion MSA de la garantie complémentaire maladie :

- 141.336 personnes (140.459 en 2023).

Montant des prestations versées (en milliers d'€) :

- 113.028 € pour les non salariés agricoles.
- 104.789 € pour les salariés agricoles.
- 148.690 € de dotations globales versées aux hôpitaux.
- 2.319 € pour les bénéficiaires de la CSS.

Feuilles de soins électroniques reçues :

- 2.393.128 (2.594.893 en 2023).

Feuilles de soins «papier» reçues :

- 101.765 (110.842 en 2023).

À VENIR EN 2025

- Intégration des salariés de l'entreprise LIMAGRAIN au 1er janvier 2025.
- Mutualisation à effet du 1er janvier 2025 des facturations individuelles des établissements de santé (FIDES), pris en charge par la MSA Sud Champagne.
- Évolution de la strate organisationnelle avec l'arrivée d'un nouveau responsable du secteur santé au 1er février 2025.
- Déploiement de la nouvelle classification pour le personnel.
- Campagne d'incitation au vote auprès des adhérents pour les élections 2025 lors des contacts téléphoniques.
- Nouvelles mesures, tiers payant contre transport partagé.
- Le dispositif trouble du neurodéveloppement évolue vers une tarification à l'activité avec projet de mutualisation auprès de la MSA Maine-et-Loire (juillet 2025).



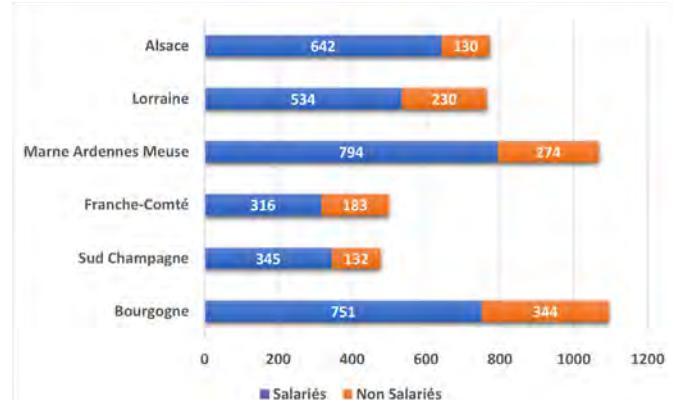
MISSIONS

- Gérer l'attribution de la prestation d'invalidité, assortie éventuellement de l'allocation supplémentaire d'invalidité, qui permet un revenu de remplacement pour les assurés (salariés ou non salariés) en incapacité totale (voire définitive) d'exercer une activité professionnelle. Cette prestation est soumise à une étude de ressources (règles de cumul). Si l'incapacité a pour origine un accident du travail, il est alors question de rente AT (gérée par le service AT de la MSA Auvergne).

Depuis 2013, la MSA Bourgogne assure également la gestion de l'invalidité pour le compte de 5 caisses du réseau : Alsace, Franche-Comté, Lorraine, Sud Champagne, Marne-Ardennes-Meuse).

CHIFFRES CLÉS

Population invalide au 31/12/2024



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Prise en charge de la relation téléphonique de 1er niveau au 1er février 2024 par les agents de l'équipe invalidité.
- Recrutement d'un CDD contrat de professionnalisation en mars 2024.
- Revalorisation du montant des pensions d'invalidité de 1.046 au 1er avril 2024.
- Mise en place d'un co-pilotage et management stratégique de la mutualisation de l'invalidité avec pour triple objectif :
 - Contribuer à la mise en place d'un système d'appui à la production
 - Proposer un cadre d'entraide entre caisses mutualisées.
- Suivi d'un plan performance invalidité portant sur :
 - Le pilotage des indicateurs afin d'aider les caisses à cibler les procédures prioritaires au regard des indicateurs de qualité de service.
 - Les évolutions du système d'informations invalidité afin d'améliorer l'efficience de la gestion du processus invalidité.
 - La mise à jour de la base documentaire (modules de formation) et de la documentation juridique de référence afin de proposer un dispositif de formation et construire une offre.

À VENIR EN 2025

- Revalorisation du montant des pensions d'invalidité de 01/01 au 01/04/2025.
- Évolution de la strate organisationnelle avec l'arrivée du nouveau responsable du secteur santé au 01/02/2025.
- Déploiement de la nouvelle classification pour le personnel.
- Campagne d'incitation au vote auprès des adhérents pour les élections 2025 lors des contacts téléphoniques.
- Poursuite des travaux du groupe de travail national sur :
 - Le pilotage des activités ressources (gestion de la charge).
 - La réorganisation des pratiques axées sur le référentiel inter régime Dispositif de mise à disposition des Ressources Mensuelles (DRM).
 - La relation de service et l'accompagnement du Front Office dans la gestion du niveau 1 de réponse attendue en explicitant le niveau 1 et le niveau 2.



MISSIONS

- Aider les familles à concilier vie familiale, sociale et professionnelle en les soutenant financièrement lors de l'arrivée d'un enfant avec le versement des primes à la naissance et à l'adoption, ainsi que d'aides pour la garde des enfants et par le versement d'aides financières liées à l'éducation et aux loisirs des enfants.
- Améliorer les conditions de logement et le cadre de vie des familles en participant aux dépenses liées au logement, dans le cadre d'un déménagement, d'une location, d'un achat et de l'amélioration de l'habitat.
- Soutenir nos assurés en situation de précarité, d'isolement et de handicap avec les allocations de solidarité et d'insertion, ainsi que par le versement des minima sociaux.
- Représenter la MSA et ses adhérents lors de notre participation aux différentes instances chargées notamment de la prévention des expulsions, de l'habitat indigne, du RSA (Revenu de solidarité active).

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Mise en place de la déclaration du montant net social (MNS) dans les déclarations de ressources RSA et PPA.
- Maintien de l'AAH différentielle au-delà de 62 ans en cas d'exercice d'une activité professionnelle.
- Impact de la réforme des retraites(incidences de la Majex pour des bénéficiaires d'AAH) et création de l'Assurance vieillesse des aidants (AVA) avec deux nouvelles catégories d'aidants.
- Revalorisations au 1er avril 2024 des minima sociaux et de la base mensuelle du calcul des allocations familiales.
- Revalorisation au 1er octobre 2024 des aides au logement.
- Version de maintenance PPA avec les conséquences des indus et rappels sur cette mise en place.
- Optimisation du processus de mutation régime agricole et régime général permettant le risque de rupture de droit, avec la participation de l'Attachée de direction, Responsable du service Famille au sein du groupe de travail national.
- Recrutement de 5 contrats pro suite départs effectifs sur 2023-2024.
- Versement de l'ARS (Allocation de rentrée scolaire) et de la prime exceptionnelle de fin d'année.
- Revalorisation du SMIC de 2% au 1er novembre 2024.
- Négociation avec les Conseils départementaux concernés pour le renouvellement de convention de gestion du RSA.

CHIFFRES CLÉS

Nombre de bénéficiaires concernés :

- **12.179** salariés agricoles (12.200 en 2023).
- **5.448** non salariés agricoles (5.759 en 2023).

Montant des prestations versées (en milliers d'€) :

- **55.022 €** pour les salariés agricoles.
- **23.858 €** pour les non salariés agricoles.

À VENIR EN 2025

- Version de maintenance sur le RSSA en prenant en compte le positionnement des Conseils départementaux.
- Revue de processus logement.
- Mutualisation avec la MSA Côte-Normande pour les dossiers en liquidation de l'AVPF (Assurance vieillesse des parents au foyer).
- Loi France Travail avec l'application des 15h et des suspensions administratives à mettre en place.
- Déploiement de la solidarité à la source pour les bénéficiaires du RSA (en septembre) et de la PPA (en juin).
- Réforme du Complément du mode de garde en juin pour une application en septembre.
- Recrutement de 6 contrats de professionnalisation pour remplacement des départs effectifs de 2024.
- Déploiement de la nouvelle classification pour le personnel.
- Campagne d'incitation au vote auprès des adhérents pour les élections 2025 lors des contacts téléphoniques.

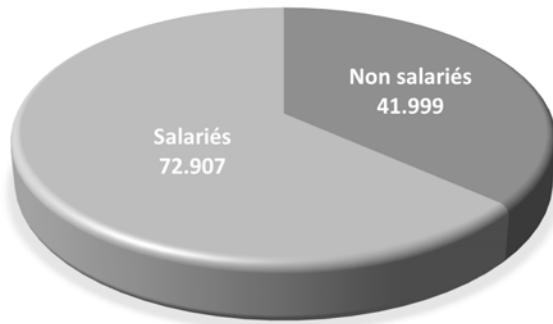


MISSIONS

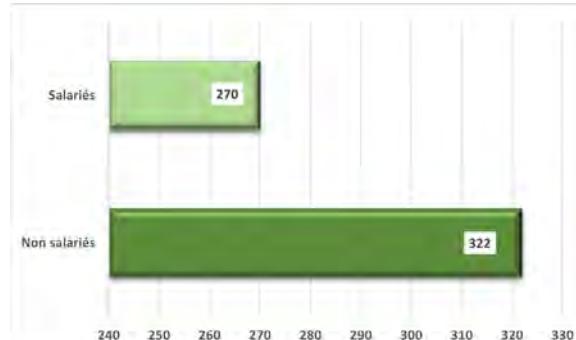
- Garantir un revenu aux assurés retraités, salariés agricoles ou non-salariés agricoles leur permettant de vivre dignement après leur carrière professionnelle.
- Informer les assurés sur leurs droits, les modalités de calcul des pensions et démarches à suivre pour bénéficier de la retraite.
- Accompagner et informer les assurés sur la mise à jour de leur relevé de carrière.
- Accompagner le conjoint survivant d'un assuré décédé dans les démarches lui permettant de bénéficier de la pension de réversion.

CHIFFRES CLÉS

114.906 bénéficiaires d'une retraite



592 M€ de prestations versées



À VENIR EN 2025

- Revalorisation des avantages de vieillesse, allocation veuvage et allocation du minimum contributif au 01/01/2025 de 1,022 soit 2,2%
- Revalorisation de la Majoration Tierce Personne au 01/04/2025 de 1,017 (+ 1,7 %)
- Loi de financement de la sécurité sociale 2025 (Mesures retraite art. 87) :
 - Réforme de la retraite des NSA (décret attendu pour juillet) : principe d'un calcul de la retraite de base des non-salariés agricoles à partir du revenu annuel moyen calculé sur la base des 25 meilleures années.
 - Contrôle de l'existence pour les étrangers avec comme objectif de passer par le consulat.
 - Dispositif surcote parentale (période de référence).

Cotisations sur salaires

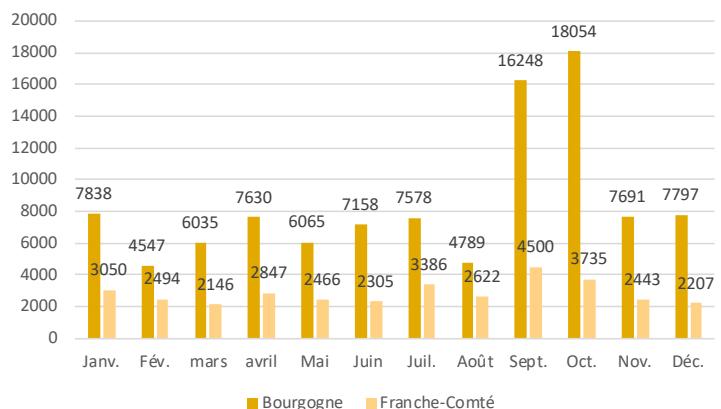


MISSIONS

- Gérer l'ensemble des employeurs de main-d'oeuvre agricole de la Bourgogne et de la Franche-Comté (suite à la mutualisation d'activités de 2018) :
 - Affiliation des employeurs de main-d'oeuvre agricole.
 - Gestion DSN / TESA simplifié / TESA+.
 - Gestion des Actions de contrôle interne (ACI).
 - Gestion des Recettes à classer (RAC).

CHIFFRES CLÉS

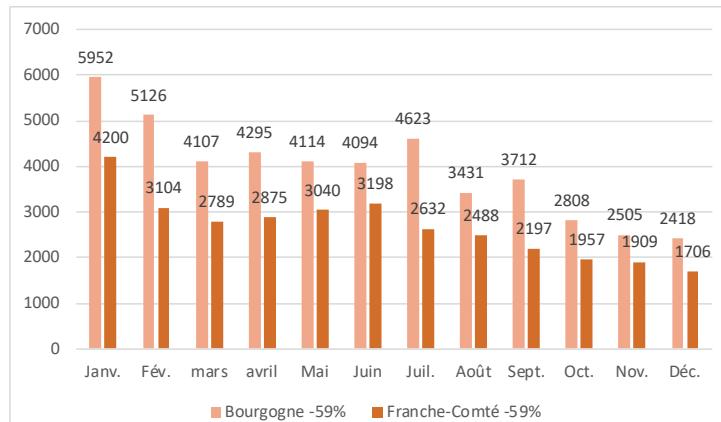
135.631 procédures traitées



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Déploiement du nouveau TESA simplifié pour la gestion des salariés CDD ne dépassant pas 3 mois.
- Transmission du montant net social par les employeurs aux organismes sociaux via la DSN.
- Nouveau service en ligne démarche simplifiée «Demande d'option pour le paiement trimestriel des cotisations sur salaires».
- Fin de l'appel chiffré.
- Modification du rythme des campagnes de fiabilisation qui sont devenues trimestrielles.
- Déploiement de la fixation à titre provisionnel jusqu'à l'étape de relance.
- Relèvement du plafond d'exonération totale des cotisations patronales prévu dans le cadre du dispositif TO/DE de 1,20 à 1,25 SMIC.

Évolution du nombre d'individus en anomalie

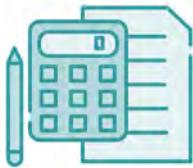


- **8.678** appels reçus.

À VENIR EN 2025

- Campagne de rectification de masse des cotisations prévoyance.
- Déploiement de la partie calcul et émission de la fixation à titre provisionnel.
- Déploiement de l'outil MICC.

Cotisations des non-salariés

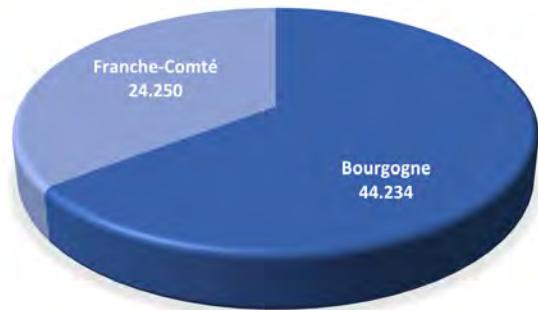


MISSIONS

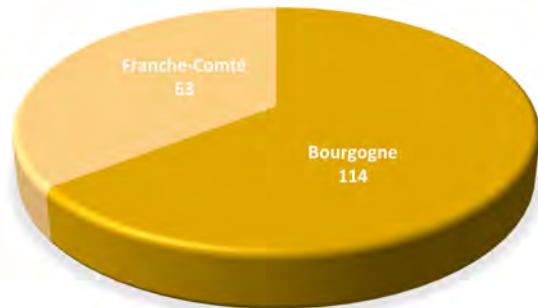
- Gérer l'ensemble des non-salariés agricoles de la Bourgogne et de la Franche-Comté (suite à la mutualisation d'activités de 2018) :
 - Création des entreprises individuelles ou sous forme sociétaire (GAEC, EARL, SCEA, SARL, SAS, ...).
 - Affiliation des non-salariés (chefs d'exploitation, cotisants solidaires, conjoints collaborateurs, aides familiaux).
 - Gestion du parcellaire.
 - Émissions des cotisations.
 - Gestion des Actions de contrôle interne (ACI).
 - Gestion des Recettes à classer (RAC).

CHIFFRES CLÉS

68.484 procédures traitées



Vérification comptable
177 contrôles effectués



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

Fonctionnement du service

- **1** départ en retraite au 31/03/2024.
- **2** recrutements CDD dont 1 titularisé fin 2024.
- **2** retraites progressives.

Législation

- Réforme des conditions d'assujettissement des personnes exerçant des activités de productions agricoles dites «innovantes» sur de très petites surfaces.

À VENIR EN 2025

- Mise en place du nouveau dossier d'affiliation sur le principe du «Dites-le nous une fois».
- Réforme de l'assiette des cotisations **en 2026** (loi n° 2023-1250 du 26/12/2023 de financement de la Sécurité sociale pour 2024 et décret n° 2024-688 du 05/07/2024).

Recouvrement / Contentieux



MISSIONS

- Assurer la gestion des dossiers «recouvrement de cotisations» et indus, dès l'envoi du rappel et/ou de la mise en demeure jusqu'au suivi du recouvrement forcé chez l'huissier.
- Instruire les demandes de remise de majorations de retard et les demandes d'échéancier de paiement.
- Gérer également les Prises en charge de cotisations (PEC).

CHIFFRES CLÉS

- 22.520** tâches réceptionnées.
- 21.737** tâches traitées.
- 30.971** racs traitées pour **30.822.200,11 €**.
- 19.796** appels entrants entre mai et décembre.
- 4.346** relevés.
- 3.715** attestations (régularité, VIVEA, vigilance...).
- 1.368** échéanciers de paiement.
- 3.298** remises de majorations et pénalités.
- 21.561** rappels.
- 7.653** mises en demeure.
- 2.702** contraintes AR.
- 806** contraintes huissier.
- 342** oppositions à tiers détenteur.
- 1.395** demandes de PEC enregistrées.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Recrutement et formation de 3 agents.
- 1 agent en arrêt maladie avec reprise d'activité en mi-temps thérapeutique.
- Gestion de 3 enveloppes PEC contre 2 habituellement.
- Formation nouvel outil CRAIES.
- Plans PIARS qui ne suivent pas le circuit CRA (Commission de recours amiable).
- TRAR : gros impact sur la filière viticole, atteinte du taux AS.
- Dématérialisation des contraintes INCS.
- Simplification des mises en demeure «Contrôle».
- PCDCF : évolution du traitement + prise en charge des créances prescrites + mo

À VENIR EN 2025

- Départ en retraite de 2 agents.
- Cotisations : dématérialisation des OTD et contraintes HJ, suivi des redressements, frais HJ, sécurisation ANV, contraintes auto.
- Prestations : audit PCDCF, fongibilité interbranches, mise à jour des procédures PIARS, révision de seuils de notification en AR, sécurisation ANV.



MISSIONS

- Représenter la MSA devant les juridictions (instruction de dossiers de contestation, rédaction des conclusions et présence physique aux audiences).
- Participer au recouvrement des indus et à la préparation de la Commission de recours amiable (CRA) : instruction des demandes de remise d'indu et des contestations.
- Assurer le suivi des dossiers «gros débiteurs».
- Gérer également les procédures collectives et les procédures de règlements amiables.

CHIFFRES CLÉS

- **191** dossiers présentés devant une juridiction.
- **41** interventions en audience.
- **623** dossiers présentés en CRA (dont **235** contestations et **388** demandes de remise d'indus).
- **26** dossiers ont fait l'objet d'une ouverture de procédure collective (dont **19** liquidations judiciaires, **6** redressements judiciaires et **1** sauvegarde de justice).
- **787** dossiers en gestion.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Départ d'une rédactrice juridique.
- Intégration et formation d'une nouvelle rédactrice juridique.

À VENIR EN 2025

- Mise en place de la procédure de **Flagrance Sociale** (lutte contre le travail dissimulé) : permet le gel des actifs des personnes contrôlées pour prise de garanties des sommes dues.

Contrôle externe



MISSIONS

- Contrôler l'application de la législation sociale tant en prestations qu'en cotisations.
- Participer à la prévention et à la lutte contre les fraudes et le travail illégale.

Le contrôleur est un agent agréé et assermenté qui recherche sur place et/ou sur pièce, tous les éléments utiles au traitement des dossiers.

CHIFFRES CLÉS

- **473** contrôles réalisés.
- **2,7 M d'€** de cotisations redressées dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé.
- **0,9 M d'€** de cotisations redressées hors TI et fraude.
- **0,5 M d'€** de prestations redressées.
- **22%** des contrôles ont donné lieu à un redressement (en faveur de la caisse ou de l'adhérent).
- **33** procés-verbaux dressés pour travail dissimulé.

Toutes les composantes de l'activité agricole sont contrôlées, de l'OPA au cotisant solidaire.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Année marquée par un niveau élevé de situations frauduleuses et de travail dissimulé détectées.
- Activité stoppée lors des manifestation de la profession en janvier.
- Mise en place du contrôle unique en agriculture à effet du 01/01/2025.
- Participation aux travaux et à la coordination des contrôles des MISA (missions inter-services agricoles) présidées par les préfets sur chaque département.

À VENIR EN 2025

- Contrôles prévus pour sécuriser et garantir un traitement équitable et une concurrence loyale entre les exploitants.
- Intensification des contrôles de la condition de résidence en matière de prestations familiales.

Immatriculation de nos adhérents

Gestion des Individus (GI)



MISSIONS

- Traiter les données communes liées à l'individu (immatriculation, état civil, coordonnées postales et bancaires...) utilisables par l'ensemble des services.
- Gérer :
 - les déclarations d'embauche, TESA, DSN (volume important à l'occasion de la campagne Vendanges),
 - les procurations, tutelles et la base des tiers attributaires,
 - les anomalies : doublons, erreurs d'identité ...

CHIFFRES CLÉS

- **147.774** procédures traitées (dont **20.049** relatives aux vendangeurs).

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Départ en retraite du responsable de service.
- Nomination d'un cadre gestionnaire.
- Nomination d'un coordonnateur.
- Nomination d'un gestionnaire.
- Traitement des anomalies liées aux élections MSA.
- Mise en place du SEL RIB (service en ligne) afin de permettre aux assurés de transmettre leurs coordonnées bancaires à la MSA via leur espace privé.
- Traitement des anomalies liées au flux suite à injection RIB du régime général vers la MSA.
- Groupe Limagrain : transfert des salariés «Jacques Brossard» du régime général à la MSA ainsi que les membres de leurs familles.

À VENIR EN 2025

- 1 départ en retraite.
- Reprise du traitement Flux France Travail.
- Modification dans la procédure relative à l'enregistrement des adresses des adhérents (IHM adresse).
- Généralisation du process d'immatriculation pour les saisonniers (NIA : Numéro d'identification d'attente).

Vérification comptable



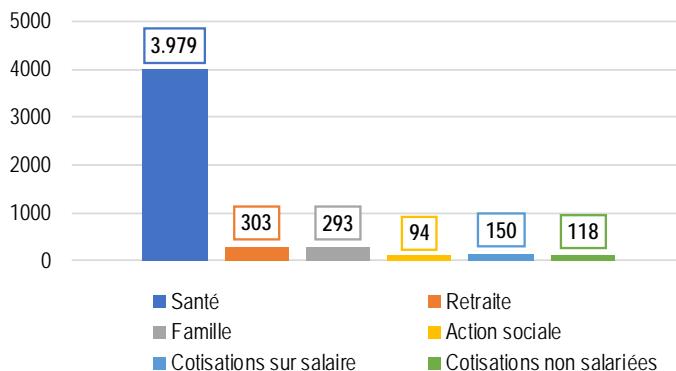
MISSIONS

Conformément à l'article D723-243 du Code rural relatif au contrôle interne, la Directrice comptable et financière doit réaliser annuellement la vérification d'un nombre de dossiers de prestations et de cotisations gérés dans son organisme.

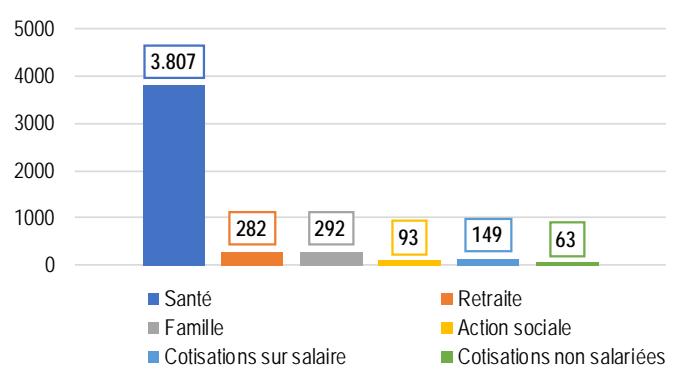
Le service **Vérification comptable** de la MSA Bourgogne gère également le plan de contrôle pour la Directrice comptable et financière de la MSA de Franche-Comté, suite au programme de mutualisation de proximité déployé en 2018.

CHIFFRES CLÉS

Nombre de dossiers vérifiés pour la MSA Bourgogne : 4.953



Nombre de dossiers vérifiés pour la MSA Franche-Comté : 4.696



À VENIR EN 2025

- Réflexion nationale portant sur la mutualisation de l'activité de vérification comptable : projet pouvant impacter notre périmètre de vérification et notre organisation locale.

Objectif : 01/01/2026

Contrôle médical et dentaire

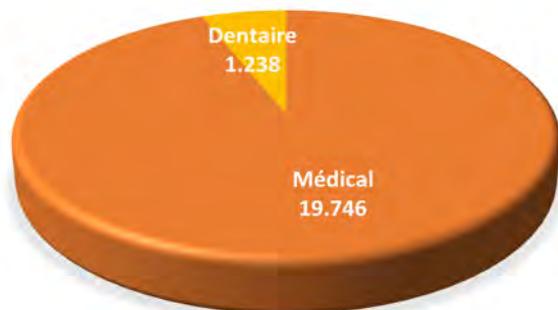


MISSIONS

- Assurer le contrôle des éléments médicaux à l'origine de l'attribution et du service des prestations de l'assurance maladie, maternité, invalidité.
- Constatier les abus (prescription de soins ou d'arrêts de travail, de tarification des actes et autres prestations).
- Participer à des actions de prévention et de santé publique.
- Mener des actions visant à favoriser et coordonner l'organisation de soins en milieu rural.

CHIFFRES CLÉS

20.984 avis rendus



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Mise en place de campagnes de rappels par SMS en amont des convocations.
- Création d'un tableau de Maladie Professionnelle 47 Ter relatif aux cancers du larynx et de l'ovaire provoqués par l'inhalation de poussières d'amiante.
- Ouverture du téléservice eDAP Chirurgie Métabolique.

À VENIR EN 2025

- Poursuite de la mise en oeuvre du Plan National de Contrôle Médical.



Accompagnement et relations adhérents

Centre de contact



MISSIONS

- Assurer l'accueil téléphonique des adhérents en répondant aux questions de niveau 1 dans les domaines des Cotisations des non salariés agricoles, des prestations santé, des prestations familiales et de la retraite.
- Gérer les messages des extra-nautres (MMMR : Mes Messages, Mes Réponses) dans ces mêmes domaines et le service en ligne « Demande de rendez-vous ».

CHIFFRES CLÉS

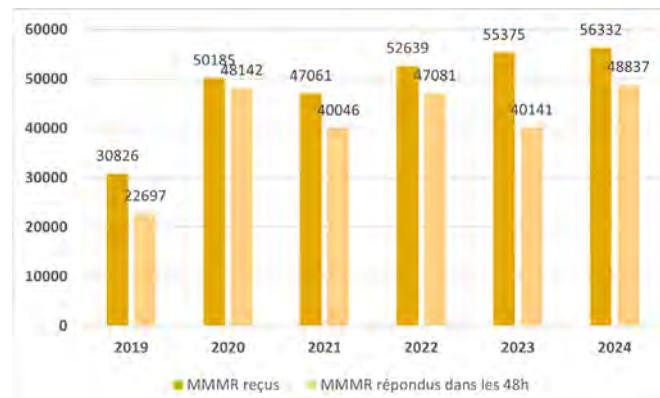
Évolution du volume d'appels



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- 01/02/2024 : prise en charge des appels des lignes santé par le service santé.
- 01/04/2024 : prise en charge des appels des lignes prestations familiales par le service famille.
- 01/12/2024 : prise en charge des appels des lignes retraite par le service retraite.
- Amélioration significative du taux d'appels aboutis : passage de 60.8% en janvier à 87.5% en décembre.

Évolution du volume de MMMR



- Taux d'appels aboutis : 82.7%.**
- Taux de mails répondus sous 48h : 86.7%.**

À VENIR EN 2025

- Poursuivre le maintien de l'accessibilité téléphonique au-delà de 90% : 92.1% pour le 1er trimestre 2025.
- Poursuivre le maintien du taux de mails répondus sous 48h au-dessus de 85%.

Accueil physique



MISSIONS

- Accueillir et informer les adhérents sur leurs droits et leurs obligations en matière de protection sociale et les accompagner dans l'accomplissement de leurs formalités.
- Analyser les demandes des adhérents, rechercher et apporter les éléments de réponse dans les différents domaines d'activité de l'organisme.
- Assurer les RDV Prestations et les Entretiens Info Retraite.
- Promouvoir les services en lignes proposés par la MSA et la politique des RDV.

CHIFFRES CLÉS

- **11.038** adhérents reçus en spontané.
- **4.115** RDV téléphoniques.
- **5.730** RDV physiques.
- **88%** de satisfaction globale pour nos adhérents.

Nos 4 France services

- **16.362** usagers reçus.
- **25.953** accompagnements «démarches administratives» réalisés.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- 1ère année pleine sous le format réception en spontané les lundis et jeudis et sur RDV les mardis, mercredis et vendredis.
- 2ème participation aux semaines des RDV retraite en mars et octobre (354 RDV assurés).
- Audit des France services Charolles et Saint-Jean-de-Losne qui certifient nos labellisations France services pour ces 2 structures.

À VENIR EN 2025

- Audit des France services Montbard et Tournus.
- Développement de la pro-activité et mise en place des parcours «J'attends et j'élève un enfant» et «Je rejoins le régime agricole».



MISSIONS

- Accueillir, informer, conseiller les adhérents et accompagner les nouveaux exploitants agricoles.
- Représenter la MSA auprès des adhérents, des élus et des partenaires.
- Animer des réunions d'information et/ou des sessions de formation.
- Être le référent de proximité des France services.
- Apporter son expertise dans le traitement global des dossiers de protection sociale dans un contexte de guichet unique.

CHIFFRES CLÉS

- **1.117** missions Cots NS ou AS réalisées.
- **613** RDV sur demande des services MSA
- **298** RDV PANI (- 40 ans).
- **1.029** contacts et suivis de dossiers en qualité de référent France services.
- **95** interventions collectives (Info retraite, cotisations ...).

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- 2ème année de vie du dispositif PANI (Parcours attentionné nouvel installé).
- Présentation du nouveau TESA simplifié aux employeurs de salariés occasionnels.

À VENIR EN 2025

- Évaluation du dispositif PANI
- Intégration des actions des conseillers dans les parcours cibles «Je cède mon exploitation» et «J'embauche des salariés saisonniers».

Action sanitaire et sociale



MISSIONS

L'**Action Sanitaire et Sociale** intervient auprès des familles, des jeunes, des personnes en situation de précarité ou en difficulté sociale, des personnes handicapées et des personnes âgées. Elle propose :

- des actions individuelles auprès des ressortissants sous forme de prestations extralégales et d'accompagnement social,
- des actions collectives liées à l'appartenance à un groupe ou aux besoins d'un territoire de vie (développement des micro-crèches, des MARPA, dispositif Avenir en Soi...).

CHIFFRES CLÉS

8.343.845 € de dépenses ASS



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

Famille Jeunes Territoires

- Journée inter-ESAT avec 200 participants sur 13 ateliers et présentation de l'offre de services MSAB.
- Conventionnement avec 5 structures de l'économie sociale et solidaire pour favoriser la mobilité (financement de prestations auto-école et garages solidaires).

Actifs fragiles

- Prévention du mal-être : structuration du réseau des sentinelles et expérimentation de l'aide au répit administratif.
- Lancement d'Inclusion et Ruralité 2 avec l'accompagnement de 2 projets en Bourgogne.

Seniors

- Poursuite de nos partenariats : Kalivi, ASEPT BFC, Charte des aînés, MARPA et Générations Mouvement.

- **10.988** interventions par **23** travailleurs sociaux, soit **478** interventions / TS / an.
- **1.873** situations suivies dont **779** nouvelles.
- **10** actions collectives (Avenir en Soi - Bien dans ses bottes - Coup de pouce connexion - Cesser, changer, continuer autrement - Dire pour rebondir).
- **6** appels à projets (MFR et Établissements scolaires - Jeunes - Grandir en Milieu Rural - MSA Solidaire - MARPA - Générations Mouvement) : **268** projets accompagnés.

À VENIR EN 2025

- Poursuivre notre action de prévention du mal-être avec nos sentinelles, la sensibilisation des différents acteurs, une organisation interne pour détecter plus précocément les situations et la pérennisation de l'aide au répit administratif.
- Poursuivre notre engagement dans les dispositifs d'aide alimentaire (en particulier avec la CAF).
- Poursuivre notre soutien aux structures et projets d'action sociale dans les territoires ruraux.



MISSIONS

- Prévention des risques professionnels.
- Suivi de l'état de santé.
- Prévention de la désinsertion professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

Prévention des risques professionnels

- **68** AFSA (aides financières SA).
- **67** AFSE (aides financières NSA).
- **5** dossiers «Mieux être» NSA.
- **9** contrats de prévention.
- **1.068** actions en milieu de travail.

Santé au travail

- **8.570** salariés convoqués.
- **6.033** salariés examinés.

Prévention de la désinsertion professionnelle

- **50** salariés suivis.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

L'Arrêté du 28/11/2023 fixant le cahier des charges de la certification des services SSTA est paru au JO du 01/12/2023.

Début des opérations de préparation de la certification des services SSTA.

Arrivée de nouveaux collègues

- **1** assistante PRP en mars.
- **1** médecin collaborateur en mai.
- **1** conseillère en prévention en octobre.
- **1** infirmière en novembre.

Présence sur différents événements

- 1ère participation des conseillers en prévention au Salon Vin'Equip à Mâcon en mars.
- Participation au Salon de l'élevage à Bergesserin (71) en septembre.
- Intervention au Salon Préventica à Lyon en octobre.

À VENIR EN 2025

- Audit pour certification Niveau 1 (de la norme SPEC 2218) du service SST en mai.
- Construction du prochain Plan santé sécurité au travail.



MISSIONS

Gestion du risque (GDR)

- Gérer l'ensemble des actions destinées à améliorer l'efficience du système de santé et donc à assurer à la population, les meilleurs soins au meilleur coût.
- Réaliser des actions de sensibilisation sur des thématiques telles que la vaccination, le dépistage organisé des cancers, les addictions ou encore la nutrition.

Médecine préventive

- Proposer et organiser les Instants Santé Adultes et Jeunes, ainsi que le dispositif Mon Bilan Prévention qui permet à l'assuré de faire le point sur ses habitudes de vie avec un professionnel de santé (médecin, infirmier, pharmacien, sage-femme) pour bénéficier de conseils personnalisés. L'objectif de ce dispositif est de rendre les assurés acteurs de leur santé en modifiant leurs habitude de vie vers l'appropriation de comportements plus favorables à leur santé.
- Assurer également, depuis janvier 2024, le suivi des invitations pour les dépistages organisés des cancers.

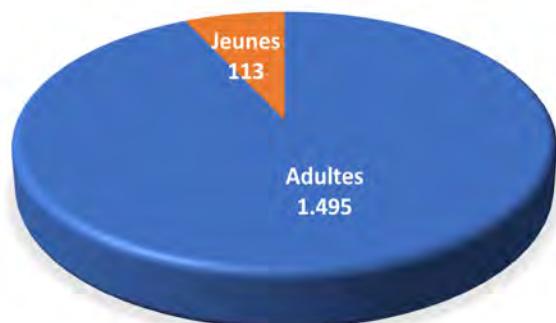
CHIFFRES CLÉS

Gestion du risque

- Le Plan national GDR a été mis en oeuvre dans son intégralité, soit **27** actions.

Médecine préventive

- **1.608** examens réalisés.



Concernant les jeunes, il s'agit des chiffres du 1er semestre 2024.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

Gestion du risque

- Poursuite de la mise en oeuvre du Plan national GDR.

Médecine préventive

- Mise en oeuvre de Mon Bilan Prévention pour les personnes âgées de 60 à 65 ans.
- Mise en oeuvre de la refonte des Instants Santé Jeunes.
- Prise en charge des invitations / relances pour les dépistages organisés des cancers.

À VENIR EN 2025

Gestion du risque

- Poursuite de la mise en oeuvre du Plan National GDR.

Médecine préventive

- Poursuite de la mise en oeuvre de la refonte des Instants Santé Jeunes.
- Poursuite du déploiement de Mon Bilan Prévention à l'ensemble des tranches d'âge.

Gestion pour compte de tiers



MISSIONS

GPCD (en lien avec les services Cotisations sur Salaire et Santé)

- Gérer les contrats de complémentaire santé (collectifs et individuels) :
 - Gestion des affiliations.
 - Gestion des offres et des garanties.
 - Devis et prises en charge.
 - Cartes complémentaires.
 - Tiers payant.
 - Prise en charge des appels et messages internet concernant la complémentaire santé.

Pôle Études

- Apporter son expertise sur les dossiers complexes et sur le déploiement des nouveautés.
- Suivre l'actualité législative.

CHIFFRES CLÉS

20.383 procédures traitées
(28.642 en 2023)

Stock 2023 (au 31/12)	Arrivées 2024	Traitées 2024	Stock 2024 (au 31/12)
1.288	20.077	20.383	982

- Analyse des affiliations automatiques : **5.169** affiliations de salariés étudiées.
- Adhésions entreprises : **468** flux à analyser, adressés par le partenaire AGRICA.
- **2.212** MMMR traités (2.328 en 2023).
- **1 ETP** par jour sur la réponse téléphonique.
- Suivi du pré-contentieux AGRICA, ANIPS et CSS :
 - . **63** nouveaux dossiers pour AGRICA et ANIPS étudiés.
 - . **176** dossiers impayés ont fait l'objet d'un suivi pour CSS.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Intégration de **4** nouveaux agents, dont l'animatrice d'équipe en remplacement de 5 départs.
- Formation, accompagnement et suivi de la montée en compétences des nouveaux agents.

À VENIR EN 2025

- Projet Mutualisation GPCD BFC.
- Rectification technique de masse en santé prévoyance pour cotisations manquantes et erronées.

Vie institutionnelle



MISSIONS

- Assurer la relation avec les élus MSA.
- Gérer l'animation des réunions des échelons locaux, faciliter l'émergence et la réponse aux besoins des délégués en organisant des actions sur le territoire.
- Gérer la formation des délégués : gestion de la plateforme de e-learning (formation, assistance) et organisation des sessions issues du plan de formation des élus.
- Gérer l'application «Mon appli Élus MSA» : former les délégués, gérer les groupes, assurer l'assistance et alimenter l'application via un agenda, des fiches Ressources, des fiches Actualités.
- Faire le lien entre les élus et les services de la caisse sur les situations signalées par les adhérents.
- Gérer également les élections des délégués cantonaux tous les 5 ans (projet de 18 mois).

CHIFFRES CLÉS

- **78** actions sur le territoire (prévention, solidarité, fêtes agricoles, forums, foires, salons, marchés...).
- **61** réunions d'échelons locaux.
- **350** sollicitations d'élus.
- Plus de **10** webinaires.
- Plus de **250** publications sur la WebApp.
- **100** publications sur le site elusterritoires.msa.fr
- **230** délégués mobilisés.
- **1.370** heures de bénévolat.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Organisation de l'Assemblée Générale du 12 avril.
- Organisation des **5** réunions des Comités départementaux.
- Action commune «Engagements et solidarité» en octobre.
- Collaboration avec la CCMSA pour le tournage d'une séquence vidéo destinée à valoriser l'action des délégués.
- Poursuite des travaux sur les élections : constitution de la base des électeurs, réunions d'information avec les délégués, les partenaires, les syndicats.

À VENIR EN 2025

- Poursuite des travaux sur les élections MSA 2025 : gestion des candidatures, du dépouillement le 22/05.
- Organisation des 2 assemblées générales du 19/06 (statutaire et élection des administrateurs).
- Communauté des élus : instaurer une dynamique et renforcer le lien d'appartenance.
- Action commune en octobre : Octobre Rose.
- Mise en place des échelons locaux.
- Mise en place de Journées portes ouvertes.

Animation territoriale



MISSIONS

- Permettre une interconnaissance des services, de leurs missions, de leurs capacités à agir pour avoir une meilleure analyse des territoires, une meilleure vision globale.
- Travailler en transversalité pour donner du sens à ce que fait la MSA, à ce que propose notre guichet unique en direction de nos adhérents (idée d'offre globale concertée).
- Viser une meilleure animation des territoires, de meilleures relations avec nos partenaires et une meilleure image de la MSA.

CHIFFRES CLÉS

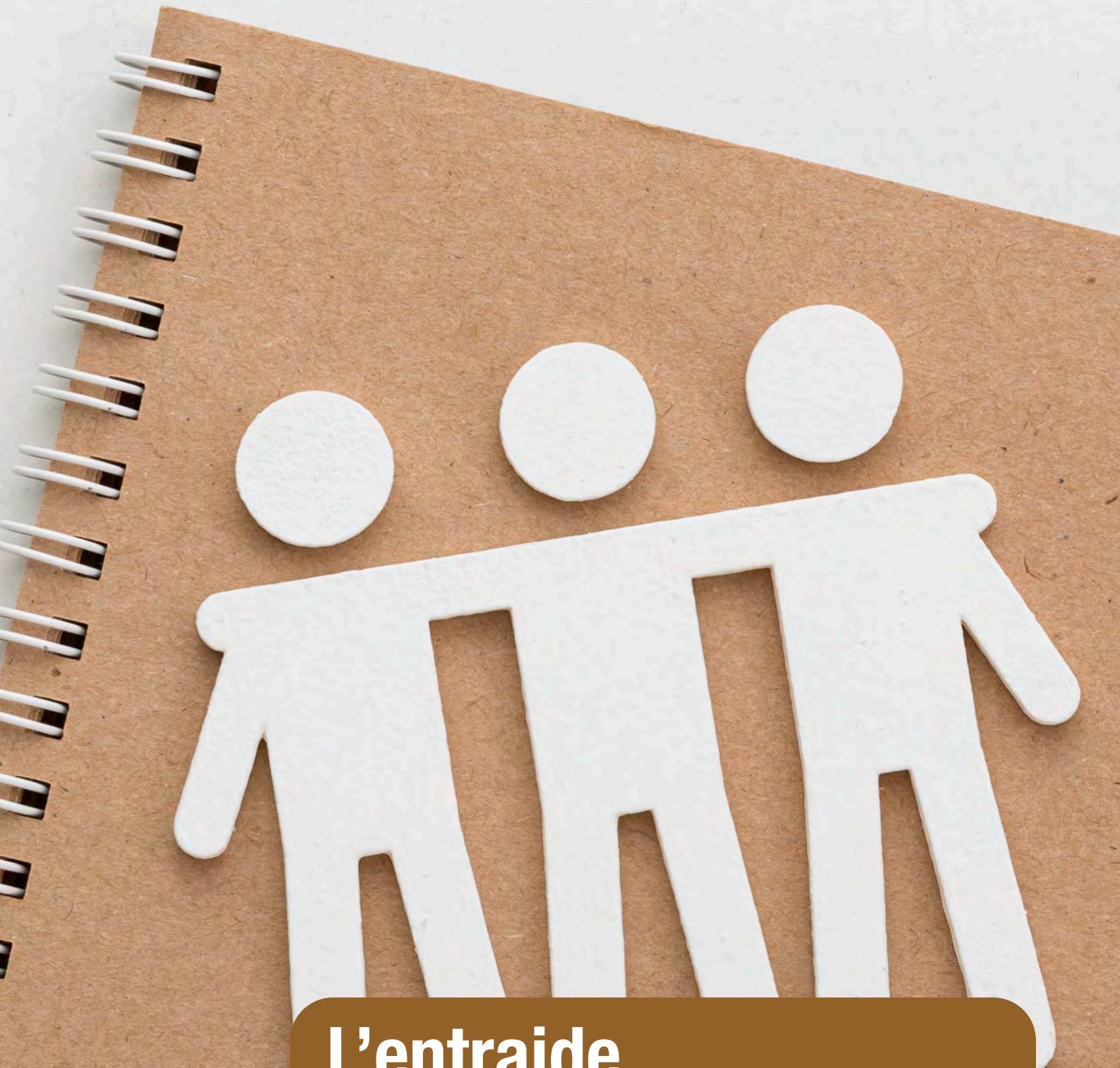
- **1** comité de plitage (COPIL) : **3** réunions.
- **4** comités départementaux d'animation des territoires (CAT) avec 56 membres actifs qui sont des représentants des services présents sur les territoires (chaque participant peut faire part des sujets ou projets qu'il souhaite et doit restituer les informations échangées dans son service) ➔ **16** rencontres.
- **276** actions initiées par les services Proximité, Action sanitaire et sociale, Santé sécurité au travail, Vie institutionnelle et Gestion du risque (Instants Santé), soit plus de **5 actions par semaine** sur le territoire bourguignon et **5.030** participants.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

	21	58	71	89	TOTAL
Prévention AT	8	10	29	20	67
Animation / Infos G^{ales}	39	23	32	15	109
Prévention Mal-être	5	5	10	3	23
Prévention Santé	8	2	12	4	26
Bien Vieillir	8	3	12	4	27
Insertion Prof_{elle}	1	2	10	4	17
Solidarités Alimentaires	2	2	2	1	7
TOTAL	71	47	107	51	276

À VENIR EN 2025

- Poursuivre la mise en place d'actions inter services.



L'entraide caisses



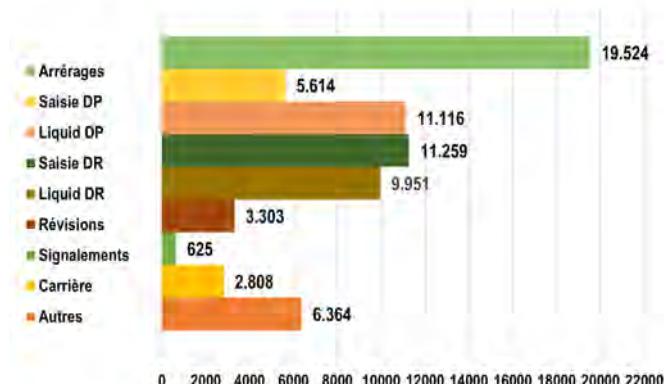
MISSIONS

- Réguler la production du réseau MSA sur le domaine retraite en intervenant auprès des caisses faisant face à des problématiques structurelles ou conjoncturelles.
- Participer à la standardisation des pratiques de gestion pour renforcer la performance collective.

La MSA Bourgogne est chargée du co-pilotage de la FAIR Retraite en lien avec la Caisse centrale de MSA.

CHIFFRES CLÉS

- **33** agents répartis sur 3 caisses (Bourgogne, Sud Aquitaine et Sud Champagne).
- **70.564** procédures traitées pour 31 environnements différents dont 1 CGSS (pour la 1ère fois) :



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- **Composition de l'équipe** : retour à un dimensionnement des équipes habituel avec le départ des derniers CDD recrutés dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme des retraites.
- **Coanimation inter plateaux des projets communs** : poursuite des routines de management visuel mensuelles, réalisation des formations pour le collectif, ateliers réguliers cadres / coordonnateurs.
- **Reprise des anomalies issues de la vérification comptable** : phase de test sur une caisse et un plateau FAIR avant généralisation sur les dossiers liquidés par les agents FAIR à compter du 01/09/2024.
- **SILVER DPCN** : accompagnement des 3 caisses pilotes (soutien sur la production hors DPCN).

- **5** formations dans le cadre de l'extension du périmètre complétées de **4** sessions de sensibilisation sur des procédures (pas de nécessité d'organisation de formation).
- Taux de retour en affaire : **14.16%** (16.22% en 2023).
- Taux de contribution moyen à la production du réseau : **7.73%**.

À VENIR EN 2025

- Accompagnement des caisses lors des déploiements des différentes vagues vers SILVER DPCN.
- Poursuite des travaux en lien avec la qualité en travaillant sur l'analyse des anomalies OGRE.
- Renforcement des signalements au pivot retraite des divergences de pratiques entre caisses (production et vérification comptable), en vue de participer à l'harmonisation des pratiques au sein du réseau.

Pivots Retraite / Invalidité



MISSIONS

En lien avec les équipes CCMSA et iMSA :

- Assister les caisses.
- Gérer la connaissance.
- Contribuer à des travaux institutionnels.
- Participer à l'évolution du Système d'Information.

À noter également (hors convention pivot)

- Participer à des travaux internes pour la MSA Bourgogne.
- Conceptualiser et mettre à jour des kits de formation Retraite.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

Pivot Retraite

- Extension de la convention pivot = recrutement d'un expert au 01/12/2024.
- Forte mobilisation sur SILVER DPCN (accompagnement caisses pivots, groupes de travail, rédaction des consignes).
- Poursuite des travaux en lien avec la réforme des retraites 2023.

Pivot Invalidité

- Départ en retraite d'un agent.
- Extension de la convention pivot = recrutement d'un expert au 01/03/2024.
- Participation à 21 groupes de travail (système informatique, formation, pilotage de l'activité, organisation du travail).
- Accompagnement des CGSS et CCAS (SNCF, RATP, Guyane).

CHIFFRES CLÉS

Pivot Retraite

- Animation de **10** COGESCO.
- Animation de **11** réunions proximité / VAC.
- Animation de **10** réunions experts.
- **222** publications dans les Essentiels.
- **90** SOLAU pris en charge.
- **230** réponses aux questions des caisses (questions SVP).
- **1** formation DP et **1** formation DR à destination des agents des caisses.
- **2** formations à destination des agents FAIR Retraite (SOLAU et arrérages décès).

Pivot Invalidité

- Participation à **8** COMOP.
- Réalisation de **5** préexpositions d'outils et implantation de **10** versions.
- **82** publications dans les Essentiels.
- **28** SOLAU pris en charge.
- **42** réponses aux questions des caisses (dont 10 questions SVP).

À VENIR EN 2025

Pivot Retraite

- Participation aux travaux en lien avec les 25 meilleures années.
- Groupe de travail sur la refonte de l'outil SOLAU.
- Participation aux travaux en lien avec RGCU.
- Implication dans les webinaires RDV de la retraite (animation ou modération).
- Accompagnement des caisses pour le déploiement de SILVER DPCN.

Pivot Invalidité

- Contribution à la performance du réseau et au développement de l'expertise (réflexion sur les besoins en termes de formations et appui pour la création des supports).
- Participation aux Ateliers DSS/CNAM dans le but de lisser la réglementation en matière de liquidation de pension d'invalidité.
- Implication dans les projets nationaux : METEORe, DRM, ASI.
- Participation aux travaux sur la réforme cumul pension d'invalidité et ressources d'activités.
- Développement des fiches de calcul dans le cadre des prestations réglées en montant fixe (PI UE, PIV SA).
- Contribution aux travaux en lien avec la création de la PIV NSA.



Les services supports

Informatique / Outils généraux



MISSIONS

- Mettre en oeuvre la politique informatique institutionnelle (Schéma directeur du système d'information - SDSI) et décliner le plan de sécurité information (PLSSI).
- Gérer le parc informatique, installer, mettre en oeuvre et veiller au bon fonctionnement du réseau informatique interne et externe.
- Administrer les outils du poste de travail (RI, Geide, Arsène, GRA...).
- Être le référent des téléservices et assurer la gestion des espaces privés des tiers.

Pour l'ensemble de la caisse :

- Gérer la téléphonie, les habilitations, le planning des traitements et le pilotage des éditions.
- Réaliser les publipostages, les campagnes d'information et requêtes infocentre.
- Assurer la formation aux outils et l'assistance technique auprès des salariés.

CHIFFRES CLÉS

- **4.767** tickets soit **1.715** incidents, **2.485** sollicitations et **267** demandes de requêtes.
- **137** nouveaux PC et **128** écrans installés.
- **100%** des agents équipés d'un PC portable.
- **1.289** demandes d'habilitations dont **54** fiches de masse et **15** gérances de kit MIM.
- **922** espaces privés tiers soit 77 de plus qu'en 2023 --> 1er rang national.
- Ouverture pour l'UDAF 58 avec **206** procurations portant à plus de **1.000** les procurations pour les 4 UDAF.
- **178** campagnes mail pour **23.577** contacts.
- **110** campagnes SMS pour **57.264** contacts.
- **84** publipostages GRA soit **370.758** courriers.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Une absence longue durée a fortement impacté l'activité et nécessité une réorganisation en OGX.
- Projet SDWAN : changement de l'architecture réseau et du matériel.
- Bascule MICC services famille et retraite et formation à l'outil Arsène.
- Installation du Wifi institutionnel sur le site 21.
- Formation Planner et Teams équipe - 21 sessions de formation pour les nouveaux arrivants.
- Mise en place de Watchdoc, nouveau système d'impression.
- Point usage O365 avec l'ensemble des responsables de service / secteur. Nouveautés :
 - E parapluie ;
 - 2 nouvelles Ails installées, GDR action (CMCD / GDR) et Précarité (ASS) ;
 - Livraison de 5 nouveaux téléservices ;
 - 4 nouveaux MIM --> gestion habilitation et RI ;
 - Passage de tous les agents à GDE V2.

À VENIR EN 2025

- Évolution de l'édition : correspondant édition caisse et préparation au centre.
- Nouvel outil de planification des traitements et suivi (nous participons au groupe de travail sur la conception).
- Nouvel outil de gestion des tables et paramètres.
- Fin du réseau cuivre et migration vers la fibre.
- Poursuite du plan de déploiement O365 : SharePoint, power BI...
- Impact des travaux 71 sur la charge de l'activité du service.

Pilotage / Maîtrise des risques



MISSIONS

Pilotage

- Réaliser, pour l'interne ou nos partenaires, des requêtes et études statistiques à partir de nos bases de données ou d'outils propres au réseau MSA.
- Concevoir et assurer le suivi des tableaux de bord dans le cadre du pilotage du management de la performance des services.
- Gérer le suivi des indicateurs de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) et la mise en oeuvre du Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG).
- Élaborer les budgets de notre organisme et en assurer le suivi financier.
- Assurer également la tenue de la comptabilité analytique et la gestion des codes DMA.

Maîtrise des risques

(regroupe les fonctions Contrôle Interne, Continuité d'activité, RGPD, Vérification Comptable et Lutte contre la Fraude)

- Répondre aux engagements du projet d'entreprise de la MSA Bourgogne et à la volonté d'assurer une mise en oeuvre globale des activités de mesure des risques et d'amélioration de la qualité du traitement des dossiers.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Réalisation des 1ers travaux de déclinaison du décret de contrôle interne n° 2022-1283 du 30 septembre 2022 et notamment de la Cartographie des Risques Majeurs.
- Création de nouveaux tableaux de bord locaux.
- Fiabilisation des projections budgétaires à travers les dialogues de gestion réalisés avec les différents services de la caisse.

CHIFFRES CLÉS

Au titre du contrôle interne

- Animation de **3** Comités de Maîtrise des Risques.
- Animation de **4** Comités de Lutte contre la Fraude et de **4** Cellules Anti-Fraude.
- Animation de **2** Comités de Pilotage « Offre de services sur les territoires ».
- Réalisation de **2** missions de contrôles d'effectivité portant sur les actions de contrôle interne dans d'autres caisses MSA.
- **8.391** contrôles ACI réalisés pour un taux d'anomalie global de **4.73%**.
- Un montant de **288.928 €** de fraudes aux prestations détectées.

Au titre de la continuité d'activité

- Réalisation d'un exercice PCA sur la gestion d'un risque de pénétration bâtimentaire lors d'une crise agricole.

Au titre du pilotage budgétaire

- Valorisation du budget initial 2024 et de **2** budgets complémentaires.
- Réalisation de **8** reportings budgétaires auprès de la Caisse Centrale de MSA.

Au titre du pilotage de la performance

- Publication de :
 - . **52** tableaux de bord hebdomadaires.
 - . **12** tableaux de bord de direction générale et de suivi de la production.
 - . **4** tableaux de bord trimestriels de suivi du CPG.

À VENIR EN 2025

- Poursuite de la déclinaison opérationnelle du décret de contrôle interne et de la Cartographie des Risques Majeurs.
- Optimisation de la démarche de réduction de nos dépenses de gestion.
- Fiabilisation du nouveau modèle de comptabilité analytique.
- Reprise de la démarche Processus et déploiement de 2 processus en interne.
- Travaux préparatoires au déploiement de la nouvelle COG.

Comptabilité



MISSIONS

- Gérer les flux financiers et comptables. Il s'agit notamment de :
 - Gérer et assurer le suivi de l'ensemble des paiements réalisés : prestations, paiements pour le compte de tiers.
 - Gérer et assurer le suivi de l'ensemble des encaissements de cotisations, de trop-perçus de prestations.
 - Mettre en paiement les avances sur prestations et secours d'urgence aux adhérents.
 - Gérer les opérations de gestion courante : paie du personnel, remboursement de frais du personnel et des administrateurs de la MSA, gestion de la trésorerie, des dépenses de fonctionnement et d'investissement.
 - Piloter le plan de contrôle de la Directrice comptable et financière.
 - Procéder à l'ensemble des opérations nécessaires à la production des documents obligatoires : bilan, compte de résultat et annexes.

CHIFFRES CLÉS

Le volume des échanges financiers 2024 représente :

- **2.564.890** virements au titre des prestations versées.
- **27.817** virements au titre des encaissements de cotisations.
- **195.025** prélèvements au titre des cotisations.
- **19.185** chèques remis à l'encaissement.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Transfert de l'activité «Gestion des établissements de soins» à la MSA Lorraine en lien avec le programme de mutualisation nationale.

À VENIR EN 2025

- Un audit par la Caisse Centrale du Plan de Contrôle du Directeur Comptable et Financier.
- Une montée de version de l'outil OCEAN, outil de gestion comptable.
- Une participation active des collaborateurs de la Direction Comptable et Financière aux travaux nationaux de refonte du processus de validation des comptes.

Communication



MISSIONS

- Piloter des plans de communication multicanaux pour soutenir les politiques nationales, régionales et locales.
- Assurer la communication interne (Intranet) et externe (Internet, newsletters, relations presse, événementiels, réseaux sociaux, ...).
- Concevoir des supports graphiques (plaquettes, affiches, dossiers, powerpoint, roll-ups, ...).
- Coordonner les relations presse avec un travail de rédaction et assurer une veille médiatique.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- AG MSA Bourgogne du 12 avril : conception des supports, conférence de presse, relais et couverture en direct.
- Rencontre régionale MSA - ESAT/EA : événement pilote en Bourgogne, stratégie de communication et création graphique pour fédérer le réseau.
- Lancement de la campagne Élections MSA 2025 : 5 temps forts, messages « voter, c'est essentiel », pédagogie et appel à candidature.
- Vœux 2024 : organisation d'un événement sur chaque site, visites de services et mise en scène de la nouvelle organisation.
- Salon Vin'Equip, Club Com CCMSA, forums seniors & emploi, MSA Solidaire, ... : présence, supports et valorisation post-événement.

CHIFFRES CLÉS

- **53** plans / actions de communication déployés (stable par rapport à 2023)
- **1.288** mises en ligne sur Intranet.
- **740** contenus web locaux et **90** nationaux publiés sur Internet.
- **12** newsletters éditées (taux d'ouverture moyen : MSA & Vous 49,6% - MSA actu pros 38,4% - Nous, délégués MSA 43,2%).
- **244** tweets diffusés / **473** abonnés au 02/01/2025 (461 au 15/02/2024).
- **4** dossiers de presse agricole (collaboration avec L'Exploitant Agricole et Terres de Bourgogne).
- **54** abonnements documentation gérés.
- **650** tickets de demandes gérés (conceptions graphique, mises en ligne, commandes, relations presse).
- Plus de **7.000** supports de com commandés (affiches, dépliants, objets promotionnels, ...).

À VENIR EN 2025

- Participation aux AG Ordinaire et Élective MSA Bourgogne du 19 juin.
- Lancement newsletter «Affaires publiques»
- Déclinaison du plan national d'actions de communication autour de 3 axes stratégiques :
 1. promouvoir les spécificités de la MSA (*élections des délégués MSA 2025, guichet unique, actions SST, action sociale, programme de prévention du mal-être agricole, ...*).
 2. accompagner nos adhérents dans leurs démarches (*réforme de l'assiette, nouveau Tesa, les cotisations, offre TPE/PME, parcours santé et retraite, guides et supports simplifiés, ...*).
 3. valoriser une MSA engagée (*portraits de femmes en agriculture, opérations solidaires - Noël Solidaire -, la santé mentale, grande cause nationale 2025, mobilisation des jeunes ruraux - appels à projets, Pré Vert -, ...*).

Ressources humaines



MISSIONS

- Assurer le développement des ressources humaines : recrutement et développement des compétences, gestion de carrière et mobilité.
- Gérer l'administration du personnel : gestion du temps de travail et des absences, mise à jour des dossiers du personnel, gestion des contrats de travail et des avenants.
- Veiller au respect des obligations légales, conventionnelles et réglementaires.
- Gérer la rémunération du personnel.
- Organiser et assurer les relations avec les partenaires sociaux au sein de l'entreprise (CSE, CSSCT, organisations syndicales).

CHIFFRES CLÉS

- 474** salariés (438 CCI / 36 CDD).
- 107** salariés recrutés (51 CDI et 56 CDD).
- 281** sessions de formation.
- 362** salariés formés.
- 340** salariés en télétravail.
- 88** salariés à temps partiel.
- 239** arrêts de travail pour maladie.
- 96** départs (retraite, démission, fin contrat CDD, décès...)
- 6** accords d'entreprise négociés et signés.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Changement de SIRH : basculement vers le nouveau logiciel HRaMSA.
- Mise en place du «Parcours Salariés» sur le site Intranet MSA.
- Mise en oeuvre de l'accord relatif au forfait Mobilité durable.
- Organisation du 3ème Baromètre social institutionnel (BSI).
- Gestion des manifestations agricoles avec mise en place d'une procédure de fermeture du site en cas d'urgence pour raisons de sécurité.
- Création d'un guide du futur salarié retraité.
- Mise en oeuvre de la politique de prévention des conflits d'intérêts.

À VENIR EN 2025

- Déploiement du projet de refonte de la classification sur l'ensemble de la caisse.
- Projet de basculement vers un nouveau logiciel de gestion du temps GTAI.
- Plan de prévention QVT (Qualité de vie au travail) : mise en oeuvre des nouvelles actions.



MISSIONS

Logistique

- Assurer la gestion de tous les biens immobiliers et immobiliers. Cela comprend également le parc automobile et la commande de matériels ou fournitures.
- Gérer les marchés publics.
- Gérer l'entretien des locaux (travaux, ménage...) et assurer les relations avec les prestataires.

Geide

- Gérer la dématérialisation des documents reçus.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

Logistique

- Arrivée de **2** CDD (sites 58 et 89).
- Baisse du nombre de courriers (entrants, sortants).
- Aménagement des services FAIR, Contrôle et Famille (phases 1 et 2) sur site 58.
- Sûreté : test et fiche réflexes pour les itinérants.
- Démarche environnementale Perl's.
- Projet de réhabilitation du site de Mâcon

Geide

- 1** départ en retraite.
- 1** mise en invalidité.
- 1** retraite progressive.
- Titularisation d'un CDD.

CHIFFRES CLÉS

Service Logistique (4 sites)

- 103.375** courriers entrants.
- 17.477** courriers sortants.
- 14.104** lettres recommandées.
- 769** navettes entre les 4 sites.
- 1.906** factures dans OCEAN.
- Gestion d'un parc de **89** véhicules.
- Éditique (site 58) : **235** demandes / services (flyers...) - Transagri (**3** numéros x **6.000** ex)

Service Geide (documents)

- 345.945** OPEX.
- 100.641** SEF.
- 86.952** CONVMAIL.
- 72.247** dépôts de documents par le services techniques.
- 443.332** WEB (téléservices). À noter que 2024 est la 1ère année d'utilisation massive des téléservices liés à l'activité Vendanges.

À VENIR EN 2025

- Poursuite du projet de réhabilitation du site de Mâcon.
- Aménagement des services FAIR, Contrôle et Famille (phases 1 et 2) sur site 58.
- Optimisation des postes Parc automobile, Achats, Contrats.
- Démarche Processus achats.
- Sûreté des sites.



L'Offre de services



MISSIONS

Association filiale des caisses de MSA, dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ayant pour activités :

- l'ingénierie sociale pour accompagner les porteurs de projets (diagnostics, études de faisabilité, recherches de financements...),
- la formation professionnelle,
- l'animation d'ateliers collectifs (seniors et personnes en situation de handicap),
- la coordination régionale du relayage des aidants.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Finalisation et inauguration du Parcours équilibre à Semur-en-Auxois.
- Accompagnement au montage du dispositif de répit administratif des exploitants en difficulté pour la MSA Bourgogne.
- Déploiement de 4 Parcours santé des aidants.
- Poursuite de l'innovation sociale rurale sur les sujets :
 - la mobilité en milieu rural,
 - les solidarités alimentaires,
 - l'habitat inclusif.
- Accompagnement à l'écriture de projets associatifs : PEP CBFC et Papillons Blands de l'Autunois et au projet de service du SESSAD de l'Association EHCO.

De manière générale :

- Stabilisation du socle financier de l'Association.
- Renforcement de la position de l'Association sur les ESAT et les aidants.
- Amélioration de la rentabilité de l'activité «Formation».

CHIFFRES CLÉS

Résultats financiers prévisionnels

- Chiffre d'affaires : **480.874 €**.
- Résultat comptable : **40.832 €**.

Effectif de l'équipe

- **1** responsable.
- **1** assistante administrative.
- **3** cheffes de projets.

- **12** projets accompagnés en ingénierie.
- **139** formations dispensées.

À VENIR EN 2025

- Obtention de la coordination du programme «Bienvenue à la retraite» de la CARSAT BFC.
- Recrutement d'un formateur à temps plein assurant les formations SST, Gestes et postures, DUERP et des mission de prospection.
- Organisation de la prospection.
- Formation de l'équipe à la relation client.
- Acquisition d'un logiciel permettant un suivi comptable en temps réel.
- Travail de fonds sur la communication au sein de l'Association.



MISSIONS

Depuis 2007, l'**Association Santé, Éducation et Prévention sur les Territoires Bourgogne-Franche-Comté** (ASEPT BFC) participe à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention-promotion de la santé et de prévention de la perte d'autonomie sur le territoire.

Présente sur les 8 départements de la Bourgogne-Franche-Comté, l'ASEPT BFC développe des actions d'éducation et de promotion de la santé dans le but de renforcer les aptitudes individuelles, ainsi que les décisions collectives favorables à la santé.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

Pôle Prévention-Promotion de la Santé

- Depuis 2024, missionnée par l'Agence régionale de santé (ARS), l'ASEPT BFC assure la création et la coordination d'un réseau régional de prévention des risques solaires et de dépistage des cancers de la peau.
- En Franche-Comté, l'ASEPT BFC a, par ailleurs, formé 140 jeunes intérimaires agricoles travaillant en extérieur à la protection contre les risques solaires.

Pôle Bien Vieillir

- L'équipe Bien Vieillir a coordonné la mise en place et l'animation de l'atelier «Vitalité», conçu par la MSA, à l'échelle nationale auprès des bénéficiaires de la Caisse de prévoyance et de retraite (CPR) de la SNCF pour le compte de la CCMSA. Plusieurs villes ont accueilli l'atelier : Clermont-Ferrand, Marseille, Strasbourg, Béthune, Tours, Limoges et Bourges.

Pôle Recherche et Innovation

- En lien avec la MSA Bourgogne (délégués et équipes SST), l'ASEPT BFC a entrepris un travail d'enquête sur la prévention de la désinsertion professionnelle des agriculteurs.
- En lien avec le service SST de la MSA de Franche-Comté, l'équipe du pôle RI a tenu un stand de spirométrie (dépistage des obstructions bronchiques) lors des «Terres de Jim 2024».

CHIFFRES CLÉS

- Une équipe pluridisciplinaire de **16** salariés.
- 33** thématiques et projets d'échelle nationale, régionale ou locale.
- 400** actions à l'année pour plus de **10.000** bénéficiaires.
- Un réseau de **34** bénévoles pour l'animation de l'atelier «Pep's Euréka» de la MSA.

À VENIR EN 2025

Pôle Prévention-Promotion de la Santé

- Développement de nouvelles actions de promotion des Dépistages Organisés des Cancers (sein, col de l'utérus et colo-rectal) auprès de SIAE affiliées à la MSA ou de populations précaires.
- Développement d'une nouvelle action de sensibilisation aux risques solaires auprès de jeunes en formation (MFR et lycées agricoles) en appui sur un jeu spécialement conçu par l'éditeur LudiConcept, financé par la MSA.

Pôle Bien Vieillir

- Poursuite du développement du nouvel atelier « Vous Avez Dit Vaccin ? » dans les zones rurales en BFC.
- Poursuite de la coordination nationale de l'atelier «Vitalité» auprès de la CPR SNCF.

Pôle Recherche et Innovation

- Lancement d'un nouveau projet de recherche autour des parcours de maintien dans l'emploi dans un contexte de maladie neuro-dégénérative soutenu par l'International foundation of applied disability research (FIRAH).
- Développement de nouvelles actions de promotion de la santé gynécologique et de lutte contre la précarité menstruelle à destination des jeunes en formation (MFR et lycées agricoles).



MISSIONS

Présence Verte est une filiale de la MSA, spécialisée dans la téléassistance.

L'association Présence Verte Confluence déploie son activité sur la Bourgogne et 4 Départements de l'Île-de-France : 77, 91, 93 et 94.

Le siège social est à Auxerre.

Son activité s'adresse à 3 publics : les particuliers, les établissements médico sociaux et les travailleurs isolés.

- La téléassistance aux personnes : à domicile pour relier l'abonné à un réseau de proches et aux services d'urgences ; téléassistance mobile pour être secouru via géolocalisation ; téléassistance connectée pour communiquer facilement en réseau.
- La téléassistance en établissement collectif : mise en place d'un dispositif sur mesure de mise en relation entre les résidents et le personnel qui en prend soin.
- Présence Verte sécurité : la gamme de produits de haute technologie, les services d'écoute et d'assistance associés répondent à un large éventail de situations et risques professionnels.

CHIFFRES CLÉS

Créée il y a 40 ans par la MSA, la marque Présence Verte est aujourd'hui leader de la téléassistance en France avec **133.500** abonnés.

Centrale d'écoute sur 4 plateaux (75 opérateurs en relais 24h/24 et 7 jours /7).

Présence Verte Confluence

- Chiffre d'affaires : **1.295.774 €**.
- Résultat financier : **+ 40.352 €**.
- Une équipe de **12** collaborateurs dont 1 directeur et 2 agents de maîtrise.
- **3.778** abonnés au 31 décembre.
- Enquête de satisfaction : **98 %** de clients satisfaits et **73%** de clients très satisfaits.
- Certification AFNOR.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Développement de PV Protect pour maintenir l'activité en secteur professionnel, notamment la protection des travailleurs isolés (PTI) et aussi en résidences seniors.
- Participation à 18 manifestations dont 2 pour PV Protect.
- Bataille gagnée fin 2024 pour l'appel à manifestation d'intérêt 89 de 2025.
- Maintien de la promotion de la PTI auprès des sphères et diasporas agricoles.

À VENIR EN 2025

- Développement de la prospection email pour les résidences seniors.
- Recrutement et financement d'un commercial partagé pour le «pro» sur l'Île-de-France avec l'ANPV et PV Centre Nord.
- Adaptation et remplacement du parc de matériels en conformité avec les problématiques techniques et de réseaux.

